

# Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 29 juillet 2021

**Etaient présents :** Tous les membres en fonction sauf Mme Nurten VURAL, M. Hervé DURR et M. Benoît FOECHTERLE

Le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour concernant la création d'un poste dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences ».

Les conseillers n'émettent aucune observation et donnent leur accord.

## **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MAI 2021.**

Le compte-rendu de la séance du 20 mai 2021, qui a été adressé aux membres du Conseil Municipal avant la séance de ce jour, ne suscite aucune observation particulière et est adopté à l'unanimité.

## **CREATION DE POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPETENCES**

Le Maire informe l'assemblée :

Depuis janvier 2018, les contrats aidés ont été transformés par le dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, un CUI – CAE pourrait être recruté au sein de la commune, pour renforcer l'équipe du service technique à raison de 30 heures par semaine (20 heures minimum).

Les conseiller municipaux décident donc d'y recourir en conciliant les besoins de la commune avec la perspective d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail. Un poste dans le service technique dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétence est donc créé à hauteur de 30 heures par semaine.

## **PROJET D'ILLUMINATION DE L'EGLISE SAINT-MICHEL DE BALTZENHEIM**

Le Maire présente à l'assemblée le projet d'illumination de l'église de Baltzenheim élaboré par VIALIS-UEM.

VIALIS-UEM propose les éclairages suivants :

1. Eclairage de voile du clocher : réalisé par 2 batteries de projecteurs implantés à 180° dans les prolongements des diagonales du clocher afin de diffuser un voile de lumière doux et de teinte chaude. (15 900 euros HT). Ce prix comprend les gaines et câblages de l'installation.
2. Eclairage d'accentuation des appareillages en pierre de taille : éclairage en contre plongé au moyen de 2 projecteurs intégrés dans des fosses encastrées dans le sol (4 000 euros HT)
3. Eclairage des abat-sons depuis l'intérieur : à la hauteur des abat-sons, à l'intérieur du clocher, installation de projecteurs afin de diffuser une lumière avec un léger contraste chromatique (4 000 euros HT)

4. Eclairage des croix en faitière : accent de lumière sur les 2 croix à l'aide de 2 projecteurs miniatures très intensifs installés en rive de toiture (2 800 euros HT)
5. Eclairage de l'accès PMR : installation de borne basse pour le balisage et la sécurisation de l'accès PMR (8 800 euros HT)

Après délibération, les conseillers municipaux :

- Décident de choisir les éclairages suivants : éclairage de voile du clocher
- Décident d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ce projet pour un montant total de 15 900 euros HT
- Autorisent Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce projet
- Décident d'engager les différentes demandes de subventions auprès des organismes publics (Etat, Collectivité Européenne d'Alsace, Communauté de communes Pays de Brisach,...)

#### **DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION « LE JARDIN PARTAGE DE BALTZENHEIM »**

Le Maire informe l'assemblée de la demande de subvention de l'association « Le jardin partagé de Baltzenheim ».

Cette association, nouvellement créé depuis le 16/05/2021, a pour but de gérer un espace commun de jardinage de manière écologique et écocitoyenne.

La création et la gestion de cette association génèrent des frais auxquels il lui est difficile de faire face.

Aussi, l'association « Le jardin partagé de Baltzenheim » sollicite pour le démarrage une subvention communale.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, décident d'accorder une subvention exceptionnelle de 800 euros.

#### **AVENANTS TRAVAUX EGLISE**

Le Maire fait le point sur les travaux en cours sur l'église Saint-Michel de Baltzenheim. Certains travaux supplémentaires imprévus sont rendus nécessaires.

##### Lot n° 2 : Enduit de façade, maçonnerie et pierre de taille :

Mise en place bande respirante autour de l'église à la place du drainage initialement prévu, reprise de la maçonnerie du clocher, remplacement à neuf de la croix est, travaux d'accompagnement de couverture, enduits des murs du cimetière pour un coût total de 5 337,20 euros HT (augmentation du prix du marché initial de 5,69 %)

##### Lot n° 3 : Peinture extérieure :

Traitement cache-moineaux pour une diminution du coût de 2400 euros HT

##### Lot n° 4 : Zinguerie :

Fourniture et pose de jupe en plomb au pied de la croix, habillage du dessus de l'horloge en plomb pour un coût total de 807 euros HT (augmentation du marché initial de 12,45 %)

Après délibération, les conseillers municipaux :

- Approuvent ces avenants pour un coût de 5337 euros HT (lot n° 2), de – 2400 euros HT (lot n° 3, de 807 euros HT (lot n° 4)

## **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE BRISACH**

Monsieur Sébastien FRECHARD présente et commente le rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Brisach. Le rapport est tenu à la disposition du public et peut être consulté à la Mairie.

### **DROIT DE PREEMPTION, URBANISME, CONSTRUCTION**

#### DROIT DE PREEMPTION

Le Maire informe les élus qu'il n'a pas préempté au nom et pour le compte de la commune sur les biens suivant :

- Terrain Lotissement Schlossgarten lot n° 23 de 6,61 ares, 4 rue Schlossgarten
- Terrain Lotissement Schlossgarten lot n° 17 de 6,22 ares, 16 rue Schlossgarten
- Terrain Lotissement Schlossgarten lot n° 3 de 4,44 ares, 3 rue Schlossgarten
- Terrain Lotissement Schlossgarten lot n° 4 de 4,87 ares, 5 rue Schlossgarten
- Terrain Lotissement Schlossgarten lot n° 10 de 5,04 ares, 20 rue Schlossgarten

#### URBANISME, CONSTRUCTION

Les demandes suivantes ont été examinées :

##### Permis de construire :

- Monsieur PEZY Matéo, 16 rue Schlossgarten : Maison individuelle
- Monsieur ARNDT Benoît, 4 rue Schlossgarten : Maison individuelle
- Monsieur REHMANN Dominique, 3 rue Schlossgarten : Maison individuelle
- Monsieur REHMANN Dominique, 5 rue Schlossgarten : Maison individuelle
- Monsieur DENNI Christophe, 12 rue Schlossgarten : Maison individuelle
- Monsieur WURTZ Bryan, 2 impasse de la Krutenau : Maison individuelle

##### Permis de construire :

- Monsieur YILMAZ Cihan, 14 rue Principale : clôture, fenêtre de toit, ravalement façades
- Monsieur DENIER Matthieu, 20d rue des Jardins : fenêtre de toit
- Monsieur DOLLE Philippe, 5 rue du Château : climatiseur
- Monsieur REMOND Henri, 6 rue de Jepsheim : clôture
- Monsieur MARCHAND Nicolas, 8 rue des Roses : panneaux photovoltaïques
- Monsieur WUCHTERL Davis, 10 rue des Bleuets : clôture
- Madame REMOND Marie Claire : clôture en zone agricole
- Madame GERSTENBERG Silvia, 16 rue du Giessen : modification clôture
- Monsieur HARRER Denis, 4 impasse des Tilleuls : auvent

### **DIVERS ET COMMUNICATIONS**

Le Maire propose aux conseillers que la commune adhère à l'application Panneau Pocket. En effet cette application permet aux habitants de recevoir une notification instantanément sur leur portable à chaque nouvelle alerte ou information. Cette application a un coût de 180 euros par an. Les conseillers donnent leur accord.

Le Maire informe que la décoration de Noël a été revue. Les illuminations seront en LED blancs et bleus pour un coût de 2 000 euros. Les LEDS permettront à la commune de faire des économies d'électricité, ainsi que d'éviter la casse répétitive des ampoules.

Il informe que, dans la continuité de la démarche « commune nature », certains espaces verts ont été semés de prairie fleurie, notamment derrière l'abri de bus route de Colmar.

En raison des travaux sur la RD52, le Département a mis en place une déviation et ce jusqu'au 7 octobre 2021. Le trafic routier est ainsi dévié sur la traversée de Baltzenheim, RD9II et s'est très fortement densifié. De nombreux véhicules, et notamment des camions ne respectent ni la vitesse limitée à 50 km/h, ni les priorités à droite. Plusieurs incidents ont déjà eu lieu et ont failli aboutir à des

accidents. Pour des raisons de sécurité, la commune a fait une demande officielle de mise en place de contrôles routiers sur la RD9II à la traversée du village (vitesse et priorité à droite).

Madame Karin ULSAS informe que la quête 2021 en faveur de la lutte contre le cancer a rapporté la somme de 2 408 euros à laquelle s'ajoute une subvention communale de 310 euros. Un grand merci aux quêteurs bénévoles et aux généreux donateurs.

Monsieur Eric REES informe que des doubles engagements de sapeurs-pompiers volontaires sont en cours entre Baltzenheim et Kunheim.

A partir du 27 août 2021 aura lieu une course à pied de 48 heures menée par Monsieur David DA SILVA en faveur de la ligue contre le cancer (MH Lecémia). En même temps le 28 août 2021 aura lieu les 24 heures de modélisme dans la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 22h00.

Le Maire : Sébastien FRECHARD